

sance, l'a recommandée deux fois aux vénérables membres du clergé diocésain.

Tous ces encouragements nous font espérer encore d'avantage pour l'avenir. Sainte Anne ne dispense pas les faveurs célestes avec parcimoiné. Chaque numéro du MESSAGER, au contraire, en enrégistre de nombreuses. Et combien d'autres encore qui ne sont pas communiquées au MESSAGER, mais qui restent dans l'âme reconnaissante de ceux qui les ont reçues.

Aussi nous voudrions, en retour, que cette bonté de sainte Anne fut connue d'avantage, que le MESSAGER fût lu dans chaque famille du diocèse et que les fruits de 116 messes dites chaque année pour les abonnés, pussent aller se répandre en grâces et en bénédictions à tous les foyers. Parmi les familles du diocèse qui ne sont pas encore abonnées au bulletin des bienfaits de sainte Anne, plusieurs doivent peut-être à cette grande sainte, qui a plusieurs sanctuaires dans le diocèse, les nombreux biens spirituels que Dieu leur accorde, l'obéissance de leurs enfants, le succès dans leurs affaires temporelles. N'est-il pas juste que ces familles se montrent dévouées à sainte Anne ?

Nous connaissons des paroisses du diocèse où presque toutes les familles reçoivent le MESSAGER.

Nous avons donc la confiance que, grâce au dévouement connue des zélateurs et zélatrices du MESSAGER ; grâce à la haute approbation de Mgr l'Evêque de Rimouski qui en désire l'expansion surtout dans sa grande famille diocésaine ; grâce à l'aide de nos vénérés confrères, notre modeste publication se répandra de plus en plus ; que de nouveaux zélateurs, soit dans le diocèse, soit au dehors